

Commune de WINGEN SUR MODER

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers

élus : 19

En fonction : 19

Présents : 16

SEANCE DU 30 JUIN 2020

Le 30 juin 2020 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Socioculturel (afin de pouvoir respecter les gestes barrières) en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Date de
Convocation :

24/06/2020

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Mme HUNSINGER Simone, Maires adjoints,
M. BARIDO Nicolas, Conseiller Municipal Délégué,
Mme BRUNNER Magdolna, Mme CRENNER Josiane, Mme DETTWILLER Séverine,
Mme FRANCOIS Catherine, M. HOPP Mathieu, M. KLEIN Jean-Marie, M. LEININGER Christian,
Mme LEININGER Florence, Mme PFEIFER Sylvie, Mme SCHMITT-MERX Dominique,
M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

La Séance est
ouverte à :

19 h 30

Absents Pouvoir :

M. KEMPFER Emmanuel pouvoir à M. DORSCHNER Christian

Absents excusés :

Mme BANZET Emma

Absents :

M. JOAN Sébastien

Secrétaire de Séance : Mme BRUNNER Magdolna

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juin 2020
2. Vote des taux d'imposition 2020
3. Remise gracieuse exceptionnelle Covid 19 – Loyers du Wingenerhof
4. Dérogation scolaire
5. Convention de mise à disposition pour l'utilisation du bâtiment annexe de l'école dans le cadre de l'accueil organisé par la Communauté de Communes
6. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
7. Divers

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Madame Catherine FRANCOIS demande quand seront désignés les vice-présidents des différentes commissions. Le maire répond qu'ils seront choisis au début de la première réunion de chaque commission.

POINT 2**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020**

Le Maire propose de maintenir les taux de 2019.

Le Conseil, à l'unanimité, décide le maintien des taux tel que ci-dessous :

Taxe foncière (bâti) : 18.01 %

Taxe foncière (non bâti) : 98.70 %

POINT 3**REMISE GRACIEUSE EXCEPTIONNELLE COVID 19 – LOYERS DU WINGENERHOF**

Le maire rappelle qu'en raison de la crise sanitaire, le Restaurant Au Wingenerhof a dû fermer pendant 2 mois et demi (du 17 mars au 1^{er} juin).

Pour palier à la baisse d'activité du commerce, il pense que la Commune devrait, par solidarité, annuler les loyers de cette période.

Il propose d'annuler les loyers du Wingenerhof de mars, avril et mai 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler les loyers du Wingenerhof des mois de mars, avril et mai 2020.

POINT 4**DEROGATIONS SCOLAIRES**

Le maire informe avoir réceptionné deux demandes de dérogations scolaires. La 1^{ère} d'une famille de Rosteig dont l'enfant doit entrer en petite section maternelle. Il est gardé par une assistante maternelle de Wingensur-Moder. La 2^{ème} des nouveaux gérants de Carrefour Contact qui habitent à Ingwiller, dont l'enfant doit entrer au CP.

Il propose de donner un avis favorable à ces demandes.

Il demande aussi aux conseillers s'ils souhaitent que toutes les demandes de dérogation passent en conseil, ou s'ils donnent délégation à Mme Christine Doerflinger, chargée des affaires scolaires, pour les traiter.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'accorder les deux dérogations scolaires
- de donner délégation à l'Adjointe au Maire, Mme Christine Doerflinger, pour traiter les futures demandes de dérogation dans le cadre de sa délégation aux affaires scolaires.

POINT 5**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'UTILISATION DU BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le maire informe que la Communauté de Communes a organisé un accueil pour les enfants des personnels soignants et des personnes dans l'obligation de travailler pendant la période où l'école était fermée. La Commune a mis à leur disposition le bâtiment annexe de l'école primaire et les sanitaires.

Une convention de mise à disposition des locaux est à signer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au Maire pour signer la convention de mise à disposition du bâtiment annexe de l'école pour l'accueil 2S2C organisé par la Communauté de Communes du Pays de Hanau-La Petite Pierre du 2 juin au 3 juillet 2020.

POINT 6**COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Dans le cadre des délégations que le conseil municipal lui a données, le maire informe :

- ne pas avoir préempté les biens suivants :
 - Maison 7 chemin des Fougères
 - Maison 10 annexe Huhnerscherr
 - Terrain au Lieu-Dit Dell

- avoir négocié avec M. Weber, Président du Parc des Vosges du Nord, l'achat de Golum au prix de 400 €.
Madame Catherine FRANCOIS souhaite connaître son âge et savoir s'il sera bien intégré avec les vaches de Mme Banzet. Le maire lui répond qu'il a 10 ans et qu'il n'y aura aucun souci d'insertion.
Madame Séverine DETTWILLER trouve honteux que le Parc demande un paiement.

POINT 7**DIVERS**

- Le maire informe avoir pris, suite à la délibération du 9 juin concernant la prime Covid 19 pour le personnel communal, les arrêtés individuels. 4 agents y ont eu droit, proportionnellement à leur temps de présence pendant le confinement.
Madame Séverine DETTWILLER demande qui sont les agents. Le maire dit qu'il s'agit de Mmes Nosal et Manzanares et de MM. Schmitt et Greiner.
- Le maire informe que la Mairie a été destinataire d'un mail de la préfecture qui informe que le conseil municipal devra se réunir obligatoirement le vendredi 10 juillet pour désigner les conseillers municipaux qui éliront les sénateurs au mois de septembre. D'autres informations et la convocation parviendront aux conseillers ultérieurement.
- Le maire informe que l'Agence Régionale de Santé propose une formation intitulée « la lutte contre l'ambrosie » à l'attention des élus et des agents de la collectivité. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la secrétaire de mairie qui leur transférera le mail afférent. Sont intéressés : Mmes Catherine FRANCOIS, Florence LEININGER et Simone HUNSINGER ainsi que M. Mathieu HOPP.

- M. Christian LEININGER suggère qu'il faudrait acheter des tablettes pour les conseillers municipaux. Un tour de table est fait et 5 personnes sont intéressées.
- M. Pascal THOMAS fait un point au sujet des deux Sans Domicile Fixe qui s'étaient installés aux abords de l'église catholique dernièrement. Il informe que la dame serait partie vers Zittersheim et que le Monsieur, pas très en forme, est maintenant hospitalisé. Le maire souhaite remercier l'infirmière Madame Carol DIEBOLT et Madame Marie-Thérèse FELDEN qui se sont occupées de lui. M. Sylvain CUNRATH informe que l'Etat aurait offert des billets de train aux sans-abris et qu'ils ont atterri à Wingen-sur-Moder un peu par hasard. Madame Josiane CRENNER donne le numéro de téléphone du centre médico-social de Bouxwiller au cas où on aurait connaissance d'un autre cas à signaler.
- Mme Catherine FRANCOIS souhaite savoir si quelque chose a été fait pour les couturiers bénévoles. Le maire répond qu'un courrier de remerciement leur a été adressé.
- Mme Catherine FRANCOIS demande si le camping est ouvert. Le maire lui répond que oui.
- Madame Christine DOERFLINGER pose la question de la réouverture de l'aire de jeux. Le maire informe que le protocole pour ré-ouvrir est très contraignant. Madame Séverine DETTWILLER demande si on ne peut pas ré-ouvrir et chaque utilisateur prend ses responsabilités.
- M. Jean-Marie KLEIN fait un point sur la possible réouverture de la bibliothèque. Les bénévoles se réuniront le 1^{er} juillet pour organiser la reprise.
- M. Jean-Marie KLEIN demande s'il y aura des festivités le 14 juillet. Le maire répond par la négative.
- Dans le public, M. Jacky BERGMANN demande comment vont être gérées les nuisances sonores cet été. Le maire dit qu'il faut relever les numéros d'immatriculation des cyclomoteurs afin que la gendarmerie puisse les interpeler. Madame Séverine DETTWILLER demande si les nuisances sont toujours dans la même rue et dit que chaque citoyen peut contacter la gendarmerie pour signaler les mauvais agissements. Le maire informe que sur 10 jeunes cyclomotoristes interpellés récemment par la gendarmerie, un seul était du village. Leurs parents ont été contactés; la prochaine étape sera la confiscation des engins. La gendarmerie de Bouxwiller a d'ailleurs été dotée d'une fourrière pour entreposer les mobylettes confisquées. M. BERGMANN rajoute que le gros problème, c'est que ce sont des mobylettes trafiquées.
- Dans le même registre, Madame Séverine DETTWILLER souhaite connaître les horaires pendant lesquels on a le droit de faire du bruit (passer la débroussailleuse par exemple). Le maire se chargera de les trouver.
- Dans le public, M. Albert KUNTZ demande qui entretient les impasses et pourquoi le conseil vient d'annuler les loyers du Wingenerhof alors qu'ils ont eu des aides de l'Etat. A sa 1^{ère} question, le maire répond qu'il s'agit d'une compétence de la Communauté de Communes. L'information leur sera transmise. En ce qui concerne sa 2^{ème} question, Mmes Séverine DETTWILLER et Christine DOERFLINGER lui répondent que c'est de la solidarité que de renoncer aux trois mois de loyer. Le maire rajoute qu'il préfère offrir trois mois de loyer et voir le restaurant ouvert, que de le mettre en difficulté et de le voir fermer.
- M. Sylvain CUNRATH distribue à chaque conseiller municipal un petit fascicule « Votre commune : comprendre son rôle et son fonctionnement » qui est très intéressant en ce début de mandat.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h09.